Ecole Départementale de Musique de Lozère

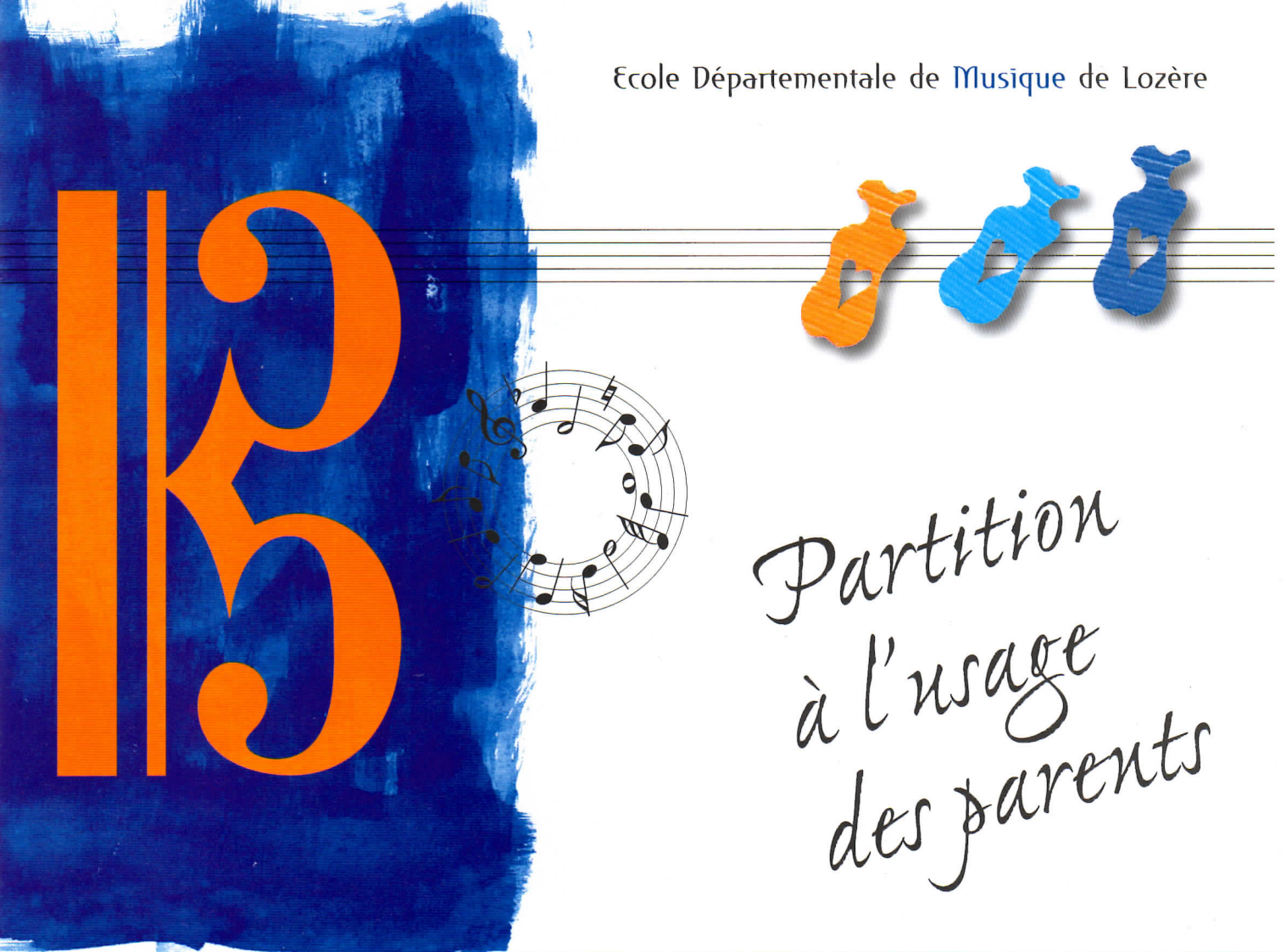

Partition à l'usage des parents

La mission de l'EDML, une formation complète :
l'enseignement, mais aussi la diffusion, l'action artistique et culturelle et le soutien à la pratique amateur

Durant l'année scolaire, les enseignants proposent aux élèves :
· de participer à des concerts ou des spectacles, présentant ainsi le travail effectué en cours,
· d'assister à des master-classes, des rencontres avec des artistes présents sur le territoire,
· de se rendre à des concerts ou des représentations d'artistes, d'ensembles ou de compagnies programmés.

Dès lors, cette action culturelle, faisant partie intégrante du projet pédagogique de l'établissement, participe à la formation et à l'évaluation de l'élève.

La plupart de ces activités, régulièrement organisées en collaboration avec les différents partenaires, sont proposées gratuitement aux élèves de l'EDML, inclues dans les frais de scolarité, et peuvent éventuellement se substituer aux cours habituels.

L'EDML met par ailleurs à disposition de ses élèves et des groupes de musiciens amateurs deux studios de répétitions, équipés en matériel (sonos, batteries, amplis...).

« Quelle plus belle leçon que de rencontrer un artiste, une oeuvre, assister à un concert, y participer, découvrir une chorégraphie, une pièce théâtrale... »

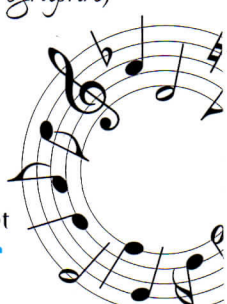

Comme préconisé aux établissements d'enseignement artistique par le ministère de la Culture, l'EDML a inscrit comme fondement à son projet d'établissement la *« mise en synergie de l'enseignement spécialisé, du milieu scolaire, des pratiques amateur et de la diffusion professionnelle. »*

Quelques conseils aux parents
notamment pour les élèves débutants

Avant toute chose, prenez le temps en début d'année scolaire d'une rencontre avec les différents professeurs afin de bien cerner les attentes de l'équipe pédagogique.

Au début, accompagnez régulièrement votre enfant dans sa pratique, puis progressivement invitez-le à devenir autonome dans son travail, l'autonomie permettant le cheminement vers l'épanouissement personnel et le plaisir de « jouer ».

Une fois celle-ci acquise, soyez simplement disponible pour l'écouter de temps à autres.

Sachez que l'apprentissage d'un instrument, indissociable de la formation musicale, nécessite une pratique quotidienne.

Ne cherchez pas à vous substituer au professeur, mais interrogez votre enfant pour savoir s'il fait bien ce qui lui est demandé, qu'il suit bien les consignes.
Encouragez-le autant que possible !

Un doute, une question, un conseil ?
L'équipe pédagogique de l'EDML vous recevra sur votre simple demande (en dehors des heures de cours). De la même façon, l'équipe administrative est à votre disposition pour toute interrogation.

N'hésitez pas à nous solliciter !

www.traitdeplume.fr

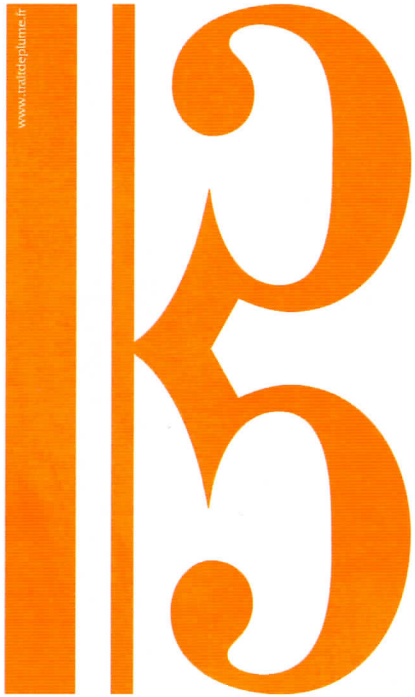

Découvrez

l'Ecole Départementale
de Musique de Lozère

sur le site

edml48.fr

- *l'agenda des activités,*
- *des « actus »,*
- *des « zoom sur... » portant sur certains évènements,*
- *l'intégralité du règlement intérieur et des études,*
- *le fonctionnement général de l'établissement.*

Ecole Départementale de Musique de Lozère
13, boulevard Britexte - 48000 MENDE
Tél. : 04 66 65 13 38 - Fax : 04 66 65 13 59
administration@edml48.fr